



Contrairement à ce que différents sites internet affirment de manière péremptoire, Cécile ne fut pas une légende. Sa sainteté est réelle et confirmée par son procès qui a été tenu par le cruel magistrat Almachius. Nous retrouvons ce haut moment historique grâce aux fabuleux écrits du vénérable abbé de Solesmes, Dom Guéranger.

« sainte Cécile et la société Romaine ». Tome II. Page 188 à 202

« Almachius frémit à la vue de sa victime si douce et si fière. Cherchant à se donner de l'assurance, il feignit de ne pas reconnaître l'héritière des Caecili, et il osa ouvrir ainsi l'interrogatoire :

« *Almachius*. Jeune fille, quel est ton nom ?

- *Cécile*. Caecilia.

- *Almachius*. Quelle est ta condition ?

- *Cécile*. Libre, noble, clarissime.

- *Almachius*. C'est sur ta religion que je t'interroge.

- *Cécile*. Ton interrogation n'était donc pas précise, si elle donnait lieu à deux réponses.

- *Almachius*. D'où te vient cette assurance ?

- *Cécile*, se servant d'un texte de saint Paul. - « D'une conscience pure et d'une foi sans déguisement. » (*I Tim.*, I.)

- *Almachius*. Ignores-tu quel est mon pouvoir ?

- *Cécile*. C'est toi-même qui ignores ce qu'est ton pouvoir. S'il te plaît de

m'interroger à ce sujet, je puis te montrer la vérité avec évidence.

- *Almachius*. Eh bien ! Parle ; je serai charmé de t'entendre.

- *Cécile*. La puissance de l'homme est semblable à une outre remplie de vent ; qu'on vienne à percer l'outre avec une simple aiguille, soudain elle s'affaisse, et tout ce qu'elle semblait avoir de consistance a disparu.

- *Almachius*. Tu as débuté par l'injure, et tu continues sur le même ton.

- *Cécile*. Il n'y a injure que lorsqu'on allègue des choses qui n'ont pas de fondement. Démontre que j'ai dit une fausseté, je conviendrai alors de l'injure ; autrement, le reproche que tu m'adresses est une calomnie. »

Ce début de l'interrogatoire montre à quel point l'antique fierté romaine vivait encore à Rome chez les chrétiens de grande race, au moment où toute dignité tendait à disparaître sous l'abaissement de l'Empire. En face du parvenu qui osait tenir à sa barre la fille des Metelli, le Numidique eût reconnu son sang. Une des additions au texte de l'interrogatoire consiste à faire donner par Cécile à Almachius le titre de *préfet*. Ni les trente manuscrits, ni la version grecque de Métaphraste, ne reproduisent ce mot qui n'a pu se trouver sur l'interrogatoire, puisque Turcius Almachius ne fut jamais préfet de Rome, mais un simple *magistrat* subalterne. Au reste, son ton et la maladresse de son langage dénotent assez l'homme vulgaire qui n'a rien de commun avec le *Praefectus urbis*, lequel, à cette époque et longtemps après, était toujours, comme nous l'avons dit, un personnage consulaire.

Almachius changea de discours, et s'adressant à Cécile :

« Ignorez-tu donc, lui dit-il, que nos maîtres, les invincibles empereurs, ont ordonné que ceux qui ne voudront pas nier qu'ils sont chrétiens, soient punis, et que ceux qui consentiront à le nier soient acquittés ? »

Le lecteur doit remarquer que les termes dont se sert ici Almachius, en citant le texte officiel qui frappait les chrétiens, sont identiques à ceux qu'on lit dans les Actes des martyrs de Lyon, comme étant la réponse officielle du Palatin consulté sur le sort des confesseurs retenus dans les prisons. Cette relation entre les deux documents est une preuve de plus de l'authenticité et de la contemporanéité de l'un et de l'autre.

« *Cécile*. Vos empereurs se trompent, et ton Excellence avec eux. L'ordre que tu attestes toi-même avoir été porté par eux, prouve seulement que vous êtes cruels et que nous sommes innocents. Si le nom de chrétien était un crime, ce serait à nous de le nier, et à vous de nous obliger par les tourments à le confesser.

- *Almachius*. Mais c'est dans leur clémence que les empereurs ont statué cette disposition ; ils ont voulu par là vous assurer un moyen de sauver votre vie.

- *Cécile*. Est-il une conduite plus impie et plus funeste aux innocents que la vôtre ? Vous employez les tortures pour faire avouer aux malfaiteurs la qualité de leur délit, le lieu, le temps, les complices ; s'agit-il de nous, tout notre crime est dans notre nom ; car vous savez que nous sommes innocents. Mais nous connaissons tous la grandeur de ce nom sacré, et nous ne pouvons en aucune façon le renier. Mieux vaut donc mourir pour être heureux, que vivre pour être misérables. Vous

voudriez nous extorquer un mensonge ; mais, en proclamant la vérité, c'est nous qui vous infligeons la plus cruelle torture.

- *Almachius*. Choisis l'un de ces deux partis : ou sacrifie aux dieux, ou nie simplement que tu sois chrétienne, et tu pourras te retirer. »

À cette proposition, un sourire de compassion parut sur les lèvres de Cécile.

« Quelle humiliante situation pour un magistrat ! Dit-elle ; il veut que je renie un nom qui témoigne de mon innocence, et que je me rende coupable d'un mensonge. Il consent à m'épargner, et il est prêt à sévir contre moi ; il semble ne rien voir, et rien n'est plus précis que son regard. Si tu as envie de condamner, pourquoi exhortes-tu à nier le délit ? Si ton intention est d'absoudre, pourquoi ne te donnes-tu pas la peine de t'enquérir ?

- *Almachius*. Mais voici les accusateurs ; ils déposent que tu es chrétienne. Nie-le seulement, et toute l'accusation est mise à néant ; mais si tu persistes, tu reconnaîtras ta folie, lorsque tu auras à subir la sentence.

- *Cécile*. Une telle accusation était l'objet de mes vœux, et la peine que tu me réserves sera ma victoire. Ne me taxe pas de folie ; fais-toi plutôt ce reproche, pour avoir pu croire que tu me ferais renier le Christ.

- *Almachius*. Malheureuse femme, ignores-tu donc que le pouvoir de vie et de mort m'a été conféré par les invincibles princes ? Comment oses-tu me parler avec orgueil ?

- *Cécile*. Autre chose est l'orgueil, autre chose est la fermeté ; j'ai parlé avec fermeté, non avec orgueil ; car nous avons ce vice en horreur. Si tu ne craignais pas d'entendre encore une vérité, je te montrerais que ce que tu viens de dire est faux.

- *Almachius*. Voyons, qu'ai-je dit de faux ?

- *Cécile*. Tu as prononcé une fausseté, quand tu as dit que tes princes t'avaient conféré le pouvoir de vie ou de mort.

- *Almachius*. Comment ai-je menti en disant cela ?

- *Cécile*. Oui, et si tu me l'ordonnes, je prouverai que tu as menti contre l'évidence même.

- *Almachius*. Alors, explique-toi.

- *Cécile*. N'as-tu pas dit que tes princes t'ont conféré le pouvoir de vie et de mort ? Tu sais bien cependant que tu n'as que le seul pouvoir de mort. Tu peux ôter la vie à ceux qui en jouissent, j'en conviens ; mais tu ne saurais la rendre à ceux qui sont morts. Dis donc que tes empereurs ont fait de toi un ministre de mort, et rien de plus ; si tu ajoutes autre chose, c'est mentir, et mentir en vain.

- *Almachius, en prononçant ces paroles, le juge désignait les statues qui remplissaient le prétoire*. Assez d'audace : sacrifie aux dieux.

- *Cécile*. Je ne sais vraiment ce qui est arrivé à tes yeux, où et comment tu en as perdu l'usage. Les dieux dont tu parles, moi et tous ceux qui ici ont la vue saine, nous ne voyons en eux que de la pierre, de l'airain ou du plomb.

- *Almachius*. En philosophe, j'ai dédaigné tes injures, quand elles n'avaient que moi pour but ; mais l'injure contre les dieux, je ne la puis supporter.

- *Cécile*. Depuis que tu as ouvert la bouche, tu n'as pas dit une parole dont je n'aie fait voir l'injustice, la déraison, la nullité ; maintenant, afin que rien n'y manque, te

voilà convaincu d'avoir perdu la vue. Tu appelles des dieux ces objets que nous voyons tous n'être que des pierres, et des pierres inutiles. Palpe-les plutôt toi-même, tu sentiras ce qu'il en est. Pourquoi t'exposer ainsi à la risée du peuple ? Tout le monde sait que Dieu est au ciel. Quant à ces statues de pierre, elles feraient meilleur service si on les jetait dans une fournaise pour les convertir en chaux ; elles s'usent dans leur oisiveté, et sont impuissantes à se défendre des flammes, aussi bien qu'à t'arracher toi-même à ta perte. Le Christ seul sauve de la mort, seul il délivre du feu l'homme coupable. »

Ce furent les dernières paroles de Cécile devant l'homme qui représentait la puissance païenne. Elle voulut flétrir publiquement le grossier fétichisme qui, depuis si longtemps, asservissait le monde racheté du sang d'un Dieu. Libre à l'égard de tout ce qui passe, le martyr était sa seule ambition ; mais avant de présenter sa tête au glaive, elle voulut faire un dernier et solennel appel à la conscience de ceux qui l'entendaient. Ses paroles demeurèrent après elle, et éveillèrent dans plus d'un cœur des sentiments qui ne pouvaient trouver leur expansion que dans le christianisme. Elles devinrent un héritage pour les fidèles de Rome ; et, peu d'années après, l'argument qu'avait fait valoir Cécile contre l'injustice et la déraison de la loi qui régissait les procès des chrétiens, reparaisait dans l'*Apologétique* de Tertullien, relevé encore, mais non créé, par le génie et l'éloquence du célèbre Africain.

Almachius et ceux qui le mettaient en mouvement n'avaient pas été sans prévoir l'issue d'une cause dont Rome tout entière devait retentir. Quelle peine imposer à une jeune dame romaine d'un tel caractère et d'un tel rang ? Il avait été résolu que Cécile ne périrait pas sous le glaive. On l'enfermerait dans la salle des bains de son palais, que les Romains appelaient le caldarium. On maintiendrait un feu violent et continu dans l'hypocauste, et la vierge, laissée sans air sous la voûte ardente, aspirerait la mort avec la vapeur embrasée, sans qu'il fût besoin de l'épée d'un licteur pour l'immoler. Ce supplice arbitraire qui n'avait pas, il est vrai, son fondement exprès dans la pénalité romaine, avait l'avantage de faire éviter l'éclat et le tumulte. La philosophie couronnée triomphait dans l'extermination d'une chrétienne, dont le rang, l'éloquence vive et le caractère sympathique étaient dans Rome une gêne pour le paganisme. Le patriciat d'ailleurs ne pourrait voir un déshonneur dans ce supplice employé déjà contre une impératrice. Octavie n'avait-elle pas été ainsi livrée aux ardeurs dévorantes du caldarium par ordre de son mari Néron ? On sait que cette manière privilégiée de sortir violemment de la vie fut plus tard imposée par Constantin à sa femme Fausta.

Cécile fut donc reconduite à cette maison que le Ciel avait prédestinée à devenir le théâtre de toutes ses gloires. En la léguant à l'Église, il y avait peu de jours, la vierge ignorait qu'elle devait d'abord la consacrer par son sang. En la quittant tout à l'heure pour se rendre à l'audience d'Almachius, elle pensait n'avoir plus à en franchir le seuil. Son cœur tressaillait en saluant l'arène, quelle qu'elle fût, où elle allait avoir à soutenir la lutte contre l'ennemi de Dieu ; et voici qu'on l'entraînait vers cette demeure sacrée, où son zèle avait conquis au Christ Valérien et Tiburce ; où, vœu du ciel, un ange avait ceint son front d'une fraîche et odorante couronne. Ce fut donc avec une sainte allégresse

qu'elle se vit enfermée dans l'étroit réduit où elle devait laisser cette vie mortelle et commencer la vie qui ne finit pas.

Mais une si grande martyre ne pouvait être immolée sans l'effusion de son sang, et le stratagème dont s'applaudissait la politique n'était pas appelé à réussir. Cécile, enfermée dans le *caldarium*, y passa le reste du jour et la nuit suivante, sans que l'atmosphère enflammée qu'elle respirait eût seulement fait distiller de ses membres la plus légère moiteur. Une rosée céleste, semblable à celle qui rafraîchit les trois enfants dans la fournaise de Babylone, tempérerait délicieusement les feux de cet ardent séjour, et l'on pouvait dire de la vierge ce que, plus tard, saint Léon le Grand a dit de l'intrépide archidiacre Laurent, « que le feu de l'amour, qui le consumait au dedans ôtait sa force au feu matériel qui l'entourait au dehors ». En vain les ministres de la cruauté légale attisaient l'incendie par le bois dont ils alimentaient sans cesse le brasier ; en vain un souffle dévorant s'échappait sans relâche par les bouches de chaleur, et versait dans l'étroite enceinte les bouillantes vapeurs des chaudières ; Cécile demeurait invulnérable, et attendait avec calme qu'il plût à l'Époux divin de lui ouvrir une autre route pour monter jusqu'à lui.

Ce prodige renversa l'espoir qu'on avait conçu de ne pas en venir jusqu'à verser le sang d'une si illustre dame ; mais il n'était plus possible de s'arrêter dans la voie funeste où l'on s'était engagé. Un licteur fut envoyé avec ordre de trancher la tête de Cécile, dans ce lieu même où elle se jouait avec la mort. La vierge le vit entrer pleine de joie comme celui qui venait lui apporter la couronne nuptiale. Elle s'offrit au martyre sanglant, avec l'empressement que l'on pouvait attendre de celle qui, jusqu'alors, avait triomphé de tout ce qui effraye et de tout ce qui séduit la nature humaine.

Le licteur brandit son glaive avec vigueur ; mais son bras mal assuré n'a pu, après trois coups, abattre encore la tête de Cécile. Il laisse étendue à terre et baignée dans son sang la vierge sur laquelle la mort semble craindre d'exercer son empire, et il se retire avec terreur. Une loi défendait au bourreau qui, après trois coups, n'avait pas achevé sa victime, de la frapper davantage.

Les portes de la salle du bain étaient demeurées ouvertes, après le départ du licteur ; la foule des chrétiens qui attendaient au dehors la consommation du sacrifice, s'y précipite avec respect. Un spectacle sublime et lamentable s'offre à leurs regards : Cécile, aux prises avec le trépas et souriant à ces pauvres qu'elle aimait, à ces néophytes auxquels sa parole avait ouvert le chemin de la véritable vie. On s'empresse de recueillir sur des linges le sang virginal qui s'échappe de ses blessures mortelles ; tous lui prodiguent les marques de leur vénération et de leur amour. D'un instant à l'autre, ils s'attendent à voir s'exhaler cette âme si pure, brisant les faibles et derniers liens qui la retiennent encore. La couronne est suspendue au-dessus de la tête de Cécile ; elle n'a plus qu'à étendre la main pour la saisir, et cependant elle tarde. Les fidèles ignoraient encore le délai qu'elle avait sollicité et obtenu.

Durant trois jours entiers, ils l'entourèrent gisante sur les dalles du *caldarium* inondées de son sang. Partagés entre l'espoir et la crainte, ils adoraient en silence les mystérieuses

volontés du Seigneur sur son héroïque servante. De temps en temps la voix affaiblie de Cécile se faisait entendre ; elle les exhortait à demeurer fermes dans le Christ. D'autres fois, la martyre faisait approcher d'elle les pauvres ; elle leur prodiguait les marques les plus touchantes de son affection, et veillait à ce qu'on leur distribuât ses dernières aumônes. Les agents de l'autorité ne se présentèrent pas ; ils savaient que la victime respirait encore ; et d'ailleurs cette maison ensanglantée devait paraître aussi redoutable aux païens, qu'elle semblait auguste aux fidèles qui la vénéraient comme la glorieuse arène où Cécile avait conquis la palme.

Il y eut un moment où le flot du peuple fidèle s'écoula. La vierge mourante allait enfin recevoir la visite d'Urbain qui, depuis quelques jours, comme nous l'avons dit, abritait son exil dans la maison de Cécile. Jusqu'à cette heure désirée, la prudence n'avait pas permis au vieillard d'approcher de la martyre qui l'attendait avec ardeur pour monter au ciel. Cécile voulait faire une remise solennelle, entre les mains d'Urbain, de cette maison devenue sacrée à tant de titres. Avant de partir pour le prétoire, elle en avait assuré la propriété légale au fidèle Gordien ; elle désirait la consigner elle-même à l'église romaine en la personne du vicaire d'Eleuthère. Urbain pénétra dans la salle du bain, et ses regards attendris s'arrêtèrent sur Cécile étendue comme l'agneau du sacrifice sur l'autel inondé de son sang.

La vierge tourna vers lui son œil mourant, où se peignaient encore la douceur et la fermeté de son âme : « Père, lui dit-elle, j'ai demandé au Seigneur ce délai de trois jours, afin de remettre entre vos mains et ces pauvres que je nourrissais, et cette maison pour être consacrée en église à jamais. »

Après ces paroles, la vierge se recueillit en elle-même, et ne songea plus qu'à la félicité de l'Épouse qui va être admise auprès de l'Époux. Elle remercia le Christ de ce qu'il avait daigné l'associer à la gloire de ses athlètes, et réunir sur sa tête les roses du martyre aux lis de la virginité. Les cieux s'ouvraient déjà au-dessus d'elle, et une dernière défaillance annonça les approches du trépas. Elle était couchée sur le côté droit, les genoux réunis avec modestie. Au moment suprême, ses bras s'affaissèrent l'un sur l'autre ; et, comme si elle eût voulu garder le secret du dernier soupir qu'elle envoyait au divin objet de son unique amour, elle tourna contre terre sa tête sillonnée par le glaive, et son âme se détacha doucement de son corps. On était au 16 des calendes d'octobre (16 septembre).

Il appartenait à Urbain, l'hôte de Cécile, de rendre les derniers devoirs à la fille des Metelli. Assisté du ministère des diacres, il présida aux funérailles d'une si grande martyre. On ne toucha pas aux vêtements de la vierge, plus riches encore par la pourpre du sang glorieux dont ils étaient imbibés que par les broderies d'or dont ils étaient relevés ; on respecta jusqu'à l'attitude dans laquelle elle avait expiré. Le corps, réduit par la souffrance, fut déposé dans un cercueil formé de planches de cyprès que l'on avait eu le loisir de préparer à l'avance, et l'on plaça aux pieds de la jeune matrone les linges et les voiles dans lesquels les fidèles avaient recueilli son sang. »